

Descriptif

Vous travaillez dans une ASBL, une SPRL, une association ou vous êtes indépendant ?
Votre activité est impactée par la réforme du code des sociétés.

En effet, depuis le 1^{er} janvier 2020, vous êtes tenu d'apporter les modifications nécessaires à vos statuts.

Une période transitoire jusqu'au 1^{er} janvier 2024 entre désormais en vigueur.

Cette réforme impacte tous les types de sociétés ou associations.

En voici quelques exemples :

Vous gérez une ASBL ? Vous pouvez désormais mener une activité lucrative, si toutefois les bénéficiaires sont réinjectés dans l'activité « non lucrative » de l'ASBL.

Les ASBL sont également considérées comme des entreprises à part entière, ce qui signifie qu'elles peuvent désormais faire faillite.

Vous dirigez une SPRL ? Vous devez savoir que cette forme de société doit désormais laisser la place à la « SRL »...avec des changements obligatoires de statuts.

Pour vous aider à mieux comprendre cette réforme, et vous aiguiller parmi les changements qui en découlent, notre ASBL « **Les Amis de l'Athénée de Waimes** » organise une conférence ce **vendredi 14 février 2020** dans les locaux de l'Athénée royal de Waimes.

L'animation de cette conférence sera confiée à Monsieur **Jean-Marc Gollier**, avocat spécialiste des domaines financiers et du droit des sociétés, qui a déjà participé à de nombreuses conférences sur ce sujet.

M. Gollier vous expliquera pendant 1 heure 30 les tenants et les aboutissants de cette réforme et la manière dont elle va toucher votre activité. Une séance de questions / réponses s'ensuivra.

Envie d'en savoir plus sur cette réforme du code des sociétés ?

Nous vous attendons le **vendredi 14 février 2020**, en nos locaux (**Athénée royal de Waimes**, rue des Hêtres, 2a, 4950 Waimes) pour **20h**.

Vous trouverez en annexe l'affiche de notre conférence.

Cette conférence est gratuite sur inscription : un simple mail à amicale.arw@gmail.com suffit pour vous inscrire.

Sans réservation, la PAF est de 5 euros sur place.

Nous espérons vous voir nombreux ce vendredi 14 février.

ASBL « Les Amis de l'Athénée de Waimes »